

Therap-e

AU SERVICE DE LA TÉLÉMÉDECINE EN BASSE-NORMANDIE



Toute activité de télémédecine doit faire l'objet d'une **contractualisation entre l'ARS et les acteurs concourant à l'activité**, ainsi que d'une convention organisant les relations entre ces acteurs.

Les actes de télémédecine publiés dans le décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémédecine sont :

La **TÉLÉCONSULTATION** qui permet à un professionnel médical de réaliser une consultation pour un patient à distance.

La **TÉLÉEXPERTISE** qui offre la possibilité à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs spécialistes médicaux.

La **TÉLÉSURVEILLANCE MÉDICALE** consiste à collecter et à interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient voire à sa prise en charge.

La **TÉLÉASSISTANCE MÉDICALE** qui permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte.

La **RÉPONSE MÉDICALE** qui est apportée dans le cadre de la régulation médicale mentionnée à l'Art. 6311-2 (service d'aide médicale urgente).

Therap-e, la plateforme de télémédecine en Basse-Normandie, offre une solution pour réaliser des actes de :

- **Téléconsultation**
- **Téléexpertise**
- **Télesurveillance médicale**
- **Téléassistance**

Therap-e permet de développer plusieurs usages de télémédecine et de s'adapter aux différents contextes cliniques, tels que la télémédecine **programmée** et la télémédecine en **urgence**.

Therap-e contribue au recueil des éléments nécessaires à l'évaluation de l'expérimentation sur la rémunération des actes de télémédecine (article 36 de la LFSS 2014).

Le champ d'application de Therap-e est vaste :

- En établissement sanitaire ou médico-social
- En milieu pénitencier
- Dans les pôles de santé
- Dans les unités de dialyse
- Au domicile du patient...

Les matériels et dispositifs utilisés sont variés :

- Salle de téléconsultation
- Chariot de télémédecine
- Valise de télémédecine
- Poste expert
- Tablette
- Smartphone
- Capteurs biomédicaux...

Les défis en termes d'offre de santé inscrits dans le Plan Stratégique Régional de Santé :

- Répondre aux besoins d'une population vieillissante de plus en plus nombreuse ;
- Apporter des solutions aux problèmes de démographie des professionnels de santé ;
- Répondre aux exigences accrues de qualité et de sécurité ;
- Maîtriser l'évolution des dépenses.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



Via un accès web, Therap-e permet d'interconnecter des sites et acteurs distants.

Un professionnel de santé peut échanger et partager avec un autre professionnel et/ou son patient.

- En mobilité et/ou en établissement.
- En mode connecté ou hors-connexion.
- De façon synchrone ou asynchrone.
- Depuis tout type de supports (chariot, valise de télémédecine, PC, MAC, Tablettes, Smartphones).

Sur la plateforme Therap-e, les acteurs en présence vont être en capacité de communiquer, d'échanger, d'interagir et de partager des informations et des photos, grâce à la visioconférence, au partage d'écran et aux diverses applications.

LES FONCTIONNALITÉS

- **Un télédossier** : c'est un ensemble d'éléments liés au patient qui sont déposés dans un environnement partagé le temps de la prise en charge par télémédecine.

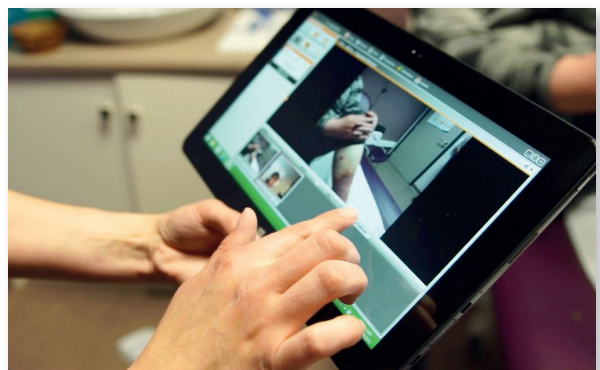


- **Des modules activables dans le télédossier en fonction des pathologies et cas d'usages**

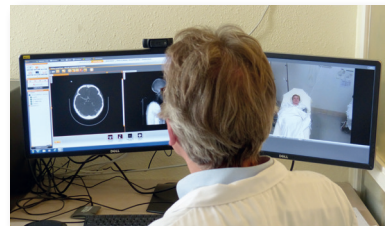
- Fiche de liaison
- Audio/Vidéo
- Photo
- Imagerie
- Gestion des périphériques biomédicaux
- Agenda
- Messagerie instantanée et partage d'application
- Partage d'écran et prise en main à distance
- Travail collaboratif avec multi curseurs...

- **La plateforme Therap-e répond aux exigences liées à la gestion des données de santé et à l'activité médicale :**

- Hébergement sécurisé données de santé
- Sécurisation et performance du réseau



LES SERVICES DE TÉLÉMÉDECINE EN BASSE-NORMANDIE



DOMOPLAIES

Le suivi des plaies à distance pour la prise en charge de plaies complexes fait appel à la fois à la téléconsultation, la téléassistance et à la téléexpertise en télémédecine programmée.

► Le principe du service est de mettre en relation des requérants tels que des médecins traitants, infirmiers libéraux, ou exerçant dans des établissements de type EHPAD, ou des pôles de santé, avec des centres d'expertise qualifiés dans le domaine des plaies afin d'obtenir un avis d'expert. Le territoire bas-normand est entièrement couvert par 3 centres experts situés à Caen, Alençon et Cherbourg.

► Les avantages :

Confort pour le patient (pas de déplacement s'il est à son domicile ou en EHPAD), ou rendez-vous à proximité de son habitation dans des pôles de santé.
Très bons résultats de cicatrisation.

L'expertise se déplace auprès du patient tandis que le temps des spécialistes est optimisé et permet ainsi **un plus grand nombre de consultations.**

Potentielle économie des coûts de transport (moins d'ambulance).

TÉLÉRADIOLOGIE

La téléexpertise et le télédiagnostic par transfert d'images radiologiques.

► Le principe du service : est de permettre d'échanger des données d'imagerie médicale entre sites distants répartis sur la région.

► Les avantages :

Contribue à lutter contre la pénurie de médecins radiologues en Basse-Normandie et participe ainsi à la permanence et la **continuité des soins en radiologie.**

TÉLÉ-AVC

Service visant à améliorer la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux ischémiques, il fait appel à la téléconsultation et à la téléexpertise en télémédecine d'urgence.

► Le principe du service est de relier les UNV (unités neuro-vasculaires) à des services d'urgence et de radiologie grâce à l'installation d'un dispositif de télémédecine. Le box des services d'urgences ainsi équipé est relié aux UNV de la région (les centres hospitaliers de Caen, Lisieux, Cherbourg et Saint-Lô).

Le neurologue à distance se connecte et accède aux informations du télé dossier ainsi qu'aux images partagées (IRM ou Scanner). En contact direct avec le patient, l'expert émet un diagnostic qui permet d'accélérer la prise en charge du patient. En cas d'AVC ischémique, il supervise la thrombolyse réalisée par l'urgentiste.

► Les avantages :

Gain de temps pour le diagnostic et la mise en place du traitement, potentiellement **moins de séquelles pour le patient** pris en charge par la télémédecine.

SCAD

Le service de suivi clinique à domicile pour des patients atteints de pathologies chroniques fait appel à la télésurveillance.

► Le principe du service est d'installer un dispositif de télémédecine chez un patient souffrant d'une maladie chronique (premier cas d'usage : patient insuffisant cardiaque), afin de recueillir chaque jour des données le concernant et ainsi surveiller à distance son évolution.

Tous les patients ayant été pris en charge par des établissements raccordés au dispositif peuvent bénéficier du suivi clinique depuis leur domicile.

► Les avantages :

Apporter une **surveillance en sortie d'hospitalisation** de ces patients et une éducation thérapeutique prolongée qui permet de **réduire l'incidence des maladies chroniques** et de **responsabiliser les patients.**

TÉLÉMÉDECINE EN UNITÉ DE SOIN EN MILIEU PÉNITENTIAIRE (USMP)

Garantir une prise en charge médicale rapide et efficace des détenus en milieu carcéral, tout en limitant le risque et le coût des extractions grâce à la téléconsultation, la téléexpertise voire la téléassistance.



Therap-e PERSPECTIVES D'USAGES EN BASSE-NORMANDIE

TÉLÉMÉDECINE EN EHPAD ET EN PSLA

Apporter une simplification d'accès aux spécialistes médicaux grâce à la téléconsultation en pôle de santé et en EHPAD, et améliorer la prise en charge en urgence des résidents de structures d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

TÉLÉMÉDECINE APPLIQUÉE AUX URGENCES (CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE,...)

Apporter une téléexpertise spécialisée dans les services d'urgences périphériques de Basse-Normandie afin de faciliter les prises de décisions (prise en charge locale, transfert immédiat, transfert différé...).



DISPOSITIF DE PRÉPARATION DE STAFFS MÉDICAUX (E-SEP, E-RCP...)

Partager un Téli dossier entre professionnels de santé dans le cadre de réunion de concertation pluridisciplinaire, pour permettre l'échange sur des dossiers de patients atteints de pathologies complexes (exemple : sclérose en plaque...).

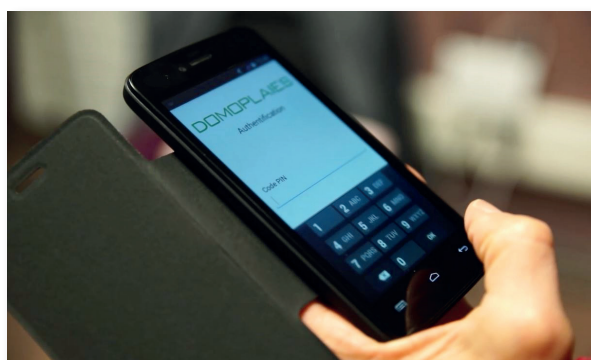
DÉMATÉRIALISATION DES SECONDES LECTURES DANS LE CADRE DU DÉPIS- TAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

Transfert d'imagerie sécurisée pour interprétation à distance dans le cadre de la téléexpertise pour second avis de professionnels spécialisés.

CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES DE TÉLÉMÉDECINE EN BASSE-NORMANDIE

LES CONTRAINTES TECHNIQUES

Elles varient selon les projets, consultez TSBN pour en savoir plus.



LES CONDITIONS D'ACCÈS :

- Être membre de TSBN.
- Avoir contractualisé avec l'ARS pour le projet de télémédecine demandant à utiliser Therap-e.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT :

- En fonction des usages, un matériel spécifique et dédié peut être requis (matériel audio ou vidéo, chariot, équipement d'une salle pour la télémédecine avec caméra pilotable, micro, etc.).
- TSBN propose un accord cadre pour l'achat de matériel de télémédecine : pour en savoir plus, nous contacter.

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR NOS PROJETS ET SERVICES :

Karine HAUCHARD

Responsable de projets télémédecine
k.hauchard@tsbn.fr - 07 78 19 83 80

François SÉGUIN

Chef de projets télémédecine
s.seguin@tsbn.fr - 07 79 49 93 66

GCS TSBN

10 rue des compagnons - 14000 CAEN

www.tsbn.fr

TS TÉLÉSANTÉ
BN BASSE-NORMANDIE